



## De l'importance à se saisir de la question morale ... pour ne pas la laisser à ceux qui veulent nous la faire

**Patrick RAYMOND**, professeur d'histoire, géographie, éducation civique  
GFEN Midi-Pyrénées

58

### Du génocide comme révélateur de l'importance de la morale

Dans le numéro de *Dialogue, Handicapés ou "autrement capables ?"*<sup>1</sup>, l'éditorial titrait « Quand le hors norme interroge la norme », pour montrer comment des situations extra-ordinaires permettaient de penser autrement les situations dites ordinaires.

Dans une famille, ce n'est pas le moment de Noël, quand tous sont réunis devant la cheminée qui crépite, chantant « *silent night, holy night* », regardant les flocons de neige doucement tomber devant la fenêtre, qui est le plus probant marqueur de la solidité de la cellule familiale mais bien des situations hors normes.

« Il y a quelques années, un journaliste du Monde interrogea un échantillon d'anciennes victimes de détournements d'avion. L'une de ses découvertes les plus intéressantes fut le nombre anormalement élevé de divorces survenus chez les couples qui avaient subi ensemble les affres de la prise d'otages. Intrigué, il interrogea les divorcés pour connaître les raisons de leur décision. La plupart lui avouèrent qu'ils n'avaient jamais envisagé de divorcer avant le détournement. Pendant le terrible événement cependant, « leurs yeux s'étaient dessillés » et « ils avaient vu leur partenaire sous un nouveau jour ». De bons maris « s'étaient révélés » des créatures égoïstes, occupés de leurs seuls estomacs ; des hommes d'affaires intrépides avaient fait preuve d'une écoeurante lâcheté ; des « hommes d'expérience » débrouillards s'étaient effondrés et n'avaient fait que gémir sur leur mort imminente. Le journaliste se demanda alors : de ces deux incarnations, laquelle reflète le vrai visage de chacun de ces Janus et laquelle le masque ? Il conclut qu'il avait mal posé la

question. Aucune n'était plus « vraie » que l'autre. Les deux étaient des possibilités que chaque victime renfermait en elle depuis toujours et qui faisaient simplement surface à des moments différents et dans des circonstances différentes. Le « bon » visage ne semblait normal que parce que les conditions normales le favorisaient par rapport à l'autre. Mais l'autre était toujours là, bien que normalement invisible. L'aspect le plus fascinant de cette découverte était que, sans le détournement d'avion, l'« autre visage » serait probablement resté à jamais caché. Les conjoints auraient continué à vivre heureux, inconscients des qualités peu reluisantes que des circonstances inattendues et extraordinaires étaient susceptibles de révéler chez des personnes qu'ils pensaient connaître et apprécier.<sup>2</sup>»

Pour l'ordinaire de nos sociétés modernes, le génocide est une telle situation extra-ordinaire – « hors norme » disions-nous – qui l'interroge, le révèle. Or, les travaux sur ce thème mettent en exergue, comme ultime condition nécessaire à sa mise en œuvre, un renoncement moral.

« Le désapprentissage de la civilisation

Le génocide mobilise différentes catégories de tueurs, des tueurs de terrain aux « tueurs de bureau ». En effet, l'extermination ne tient pas à un acte mais à toute une chaîne d'actes. Cette chaîne est prise dans un processus de distanciation et de déresponsabilisation par rapport à des conséquences ultimes aussi terribles que lointaines. Raul Hilberg note que « le projet pris dans son ensemble apparaît, rétrospectivement, comme une mosaïque de petits

<sup>1</sup> *Dialogue* n° 128, avril 2008.

<sup>2</sup> Cité par Z. Bauman. *Modernité et holocauste*. La fabrique. 2002 [1987]. p. 28-29.

fragments, chacun très terne et très banal. Or cette succession d'activités ordinaires, ces notes, mémorandums et télégrammes, incrustés dans l'habitude, la routine et la tradition, se transformèrent en un processus de destruction de masse. Des individus parfaitement ordinaires allaient accomplir un travail qui, lui, ne l'était pas". Une responsabilité technique se substitue à toute responsabilité morale ; ce que Arendt a désigné par "banalité du mal". (...) Selon elle, ce n'est évidemment pas le crime génocidaire qui est banal mais le criminel, sa façon de penser – ou plutôt de ne pas penser, sinon par stéréotypes. (...) L'incapacité à penser l'autre provient-elle (...) d'une "absence à soi" ? Cette incapacité à se poser comme un sujet indépendant, libre et responsable, se retrouve aussi bien au sommet – chez le commandant du camp d'Omarska, Franz Stangl – qu'à la base – chez Pio, un simple exécutant hutu (...). Pierre-Emmanuel Dauzat appelle à dépasser "la vogue actuelle des études sur les "bourreaux volontaires", les Einsatzgruppen et autres bataillons de tueurs" et à l'étendre à l'analyse de tâches "apparemment plus anodines" comme celles des simples traducteurs.<sup>3</sup>

La question, dès lors, est comment faire pour que ce renoncement moral ne se produise pas ; pour que des « circonstances inattendues et extraordinaires » ne révèlent ces « qualités peu reluisantes » de nos sociétés ? Une réflexion morale portée par des convictions religieuses est-elle la seule réponse, ou à défaut la mieux appropriée ?

## De la supériorité de la morale religieuse pour la distinction entre le bien et le mal ?

« Un homme qui croit, c'est un homme qui espère. Et l'intérêt de la République, c'est qu'il y ait beaucoup d'hommes et de femmes qui espèrent. (...) Et puis je veux dire également que, s'il existe incontestablement une morale humaine indépendante de la morale religieuse, la République a intérêt à ce qu'il existe aussi une réflexion morale inspirée de convictions religieuses. D'abord parce que la morale laïque risque toujours de s'épuiser ou de se changer en fanatisme quand elle n'est pas adossée à une espérance qui comble l'aspiration à l'infini. Ensuite parce qu'une morale dépourvue de liens avec la transcendance est davantage exposée aux contingences historiques et finalement à la facilité. (...) Je mesure les sacrifices que représente une vie toute entière consacrée au service de Dieu et des autres. Je sais que votre quotidien est ou sera parfois traversé par le découragement, la solitude, le doute. (...) En donnant (...) le témoignage d'une vie donnée aux autres et comblée par l'expérience de Dieu, vous créez de

l'espérance et vous faites grandir des sentiments nobles. (...) Dans la transmission des valeurs et dans l'apprentissage de la différence entre le bien et le mal, l'instituteur ne pourra jamais remplacer le pasteur ou le curé, même s'il est important qu'il s'en approche, parce qu'il lui manquera toujours la radicalité du sacrifice de sa vie et le charisme d'un engagement porté par l'espérance.<sup>4</sup>»

Dès le début, ce passage du discours pose l'équivalence entre croyance et espérance, laissant entendre que le non-croyant, l'athée, n'espère pas ; mais (habilement ?) il le laisse entendre seulement, il ne le dit pas. Comme il ne précise pas la nature de l'espérance : espérance eschatologique ? Auquel cas l'athée n'espère pas ; espérance que « un autre monde est possible » ? Auquel cas le croyant n'a pas le monopole de l'espérance. Et, effectivement, l'intérêt de la République, c'est qu'il y ait beaucoup d'hommes et de femmes qui espèrent en un possible avenir meilleur pour l'humanité, qu'ils soient athées ou non.

59

Dans le paragraphe suivant, l'orateur, s'il reconnaît l'existence d'une « morale humaine indépendante de la morale religieuse », qu'il qualifie de « morale laïque », met immédiatement en garde contre les limites de celle-ci, à savoir le risque de « fanatisme » ou, au mieux, de la « facilité ». Je ne sais pas de quelle facilité il s'agit (le « laxisme » sur les questions des mœurs : contraception, interruption volontaire de grossesse, union homosexuelle... ?) mais je crois savoir que Voltaire n'a pas écrit le *Traité sur la tolérance* pour protester contre les abus d'une « morale laïque ». De fanatisme, la morale religieuse n'est pas exempte non plus, loin s'en faut.

Il y a un troisième point, celui des « sacrifices que représente une vie toute entière consacrée au service de Dieu »... et des autres, est-il ajouté ; vie traversée par « le découragement, la solitude, le doute ». Ce discours s'adresse à un parterre de catholiques et de prélats. Il est fait référence, plus bas au « pasteur » (qui est chrétien mais pas catholique) et au « curé » (qui lui l'est). Justement, il me semble qu'une vie consacrée au service de Dieu ne représente pas forcément un même « sacrifice » pour le curé que pour le pasteur qui peut se marier, fonder une famille, vivre dans le monde. Tout comme pour le rabbin ou l'imam, curieusement absents de ce discours, laissant à penser

3 J. Hubrecht, A. Mugiraneza. *Enseigner l'histoire et la prévention des génocides*. Hachette éducation. 2009. p. 71-72.

4 Discours de N. Sarkozy au Palais du Latran, jeudi 20 décembre 2007.

que le croyant porteur d'espérance pourrait se résumer au seul chrétien.

Or c'est cet argument – faible on le voit – de « la radicalité du sacrifice de sa vie et [du] charisme d'un engagement porté par l'espérance » qui est convoqué pour affirmer que « dans la transmission des valeurs et dans l'apprentissage de la différence entre le bien et le mal, l'instituteur ne pourra jamais remplacer le pasteur ou le curé » ; bref, que la morale laïque n'atteindra jamais au niveau d'efficacité de la morale religieuse.

## Quelle efficacité de la morale religieuse devant le génocide ?<sup>5</sup>

### Le curé

N'insistons pas sur le cas de Pie XII, qualifié de « pape ami des Juifs » par les nazis et à qui, en avril 1945, le Congrès des communautés juives d'Italie adressa un message de reconnaissance pour son action protectrice. Nul ne conteste qu'il ait sauvé des centaines de Juifs. Ce qu'on lui reproche, depuis les années 60, c'est de n'avoir pas dénoncé la Shoah, de n'avoir pas distingué explicitement la spécificité de la Shoah au sein de tous les massacres commis par les nazis. Outre que ses propos, pendant la guerre, étaient peut-être astreints à une tonalité très « diplomatique » dans le souci de préserver le sort de ses ouailles d'Allemagne et de Pologne, il fallut attendre de nombreuses années après guerre pour que la spécificité de la Shoah parmi tous les massacres s'imposa aux yeux de tous.

Le cas de l'Église catholique de France paraît tout autant complexe. Les premières mesures antijuives, en 1941, ne suscitèrent aucune protestation. Il faut attendre les rafles de l'été 1942 pour que s'élèvent des voix indignées : lettre de protestation au nom des cardinaux et évêques de la zone occupée ; lettres lues en chaire de quatre évêques (sur 35) de la zone sud. Mais les évêques ne sont pas tous les catholiques. « *Les cahiers du témoignage chrétien* », fondé en novembre 1941, alerte dès le premier numéro sur le danger antisémite, et de nombreux chrétiens, de base ou non, s'engagent dans des œuvres de sauvetage, quand d'autres restent insensibles au sort des Juifs, voire comptent parmi les délateurs (et, parmi ceux-ci, des prêtres aussi).

### Le pasteur

Toutes les Églises protestantes n'ont pas le même rapport théologique avec le judaïsme. Calvin, contrairement à Luther, pensait que des Juifs pourraient être sauvés en tant que tels, sans passer par la conversion. A compté aussi le rapport entretenu par ces Églises à

un État ou une nation au cours de l'histoire : associée ou persécutée. Le luthérianisme allemand a tout cédé au nazisme, sauf une minorité en son sein, comme il l'est raconté, de façon romancé, dans *Le village sur la montagne*<sup>6</sup>. À l'inverse, le calvinisme a beaucoup moins cédé au vertige antisémite. Les deux seules communautés à avoir reçu le titre de Justes sont calvinistes : Nieuwland (Hollande) et Chambon-sur-Lignon (France). Si la France compte 2% de protestants, environ 10% des Justes français sont protestants. Mais il existe assez d'exceptions pour que ce tableau soit nuancé, dans un sens comme dans l'autre. Les réactions protestantes ont elles aussi été diverses.

Au Rwanda, le rôle du curé ou du pasteur ne fut pas toujours exempt d'indignité. Loin s'en faut.<sup>7</sup>

### L'imam

Dans les années 30, le nationalisme arabe a semblé fasciné par le nazisme avec lequel il partageait une conception fort proche de la nation : ethniciste et raciale. Les lois de Nuremberg provoquent l'envoi de télégrammes de félicitations venus de tout le monde arabe. Fin 1941, le mufti de Jérusalem rencontre Hitler, convaincu que l'éradication du *Yichow* ne peut passer que par la « Solution finale » de la question juive en Europe et au Proche Orient. En mars 1944, il déclare à la radio de Berlin : « Tuez les Juifs où qu'ils soient, voilà ce que nous commandent Dieu, l'histoire et la religion. »

### Et l'instituteur ?

Peut-être existe-t-il des études, que je ne connais pas, sur son attitude devant le génocide. Vraisemblablement en a-t-il été pour lui, de même que pour le curé et le pasteur. Quoi qu'il en soit, au vu de ce qui précède, il n'est pas tenable de dire que la morale laïque (puisque c'est bien d'elle qu'il s'agit au travers de la référence à l'instituteur, dans le discours de M. Sarkozy au Latran) est inférieure, dans « la transmission des valeurs et dans l'apprentissage de la différence entre le bien et le mal », à la morale religieuse.

Finalement, confronté au génocide, chacun semble se retrouver face à lui même... et à ses propres démons. À ce stade, la question reste entière de, comment faire pour qu'un tel renoncement moral, dont il a été question, ne se (re)produise pas ?

<sup>5</sup> Les informations qui suivent proviennent du *Dictionnaire de la Shoah*. Larousse. 2009.

<sup>6</sup> J. Maarten. *Le Village sur la montagne. Tableau de l'église fidèle sous le régime nazi. Les Bergers et les mages*. 1999 [1939 pour la 1ère traduction française].

<sup>7</sup> A. Des Forges (ed.). *Aucun témoin ne doit survivre. Le génocide au Rwanda*. Karthala. 1999. p. 290-293.

## Conclusion provisoire : la morale, pour un savoir/pouvoir être ensemble, est à construire

La morale, l'éthique, est ce qui concerne les mœurs (*mores* en latin, *êthos* en grec), détermine les règles de conduite.

La morale s'attache donc à déterminer de « bonnes » mœurs ; mais celles-ci ne valent que par le projet anthropologique qu'elles portent<sup>8</sup>. Contre le génocide : un monde de la capacité à « se mettre à la place de l'Autre »<sup>9</sup>, au sens d'avoir souci de l'Autre à l'égal de soi même ; un monde de la coopération, de la nécessité de l'Autre pour ma propre existence ; un monde du dépassement dialectique des conflits, au contraire de leur résolution par la violence ; un monde de l'autorisation, par chacun et pour chacun, à quitter des places (socialement, géographiquement...) assignées ; un monde où les identités sont d'évolution, de projet, de devenir, de circulation et créolisation, pas seulement d'héritage ; des identités « ouvertes » à l'opposé d'identités « fermées », essentialistes, ancrées dans « la terre ou le sang » ; un monde de la solidarité contre le déterminisme<sup>10</sup>... Ils sont là, non pas « le » Bien et « le » Mal, mais les biens et les maux. Le danger ce n'est pas qu'il y ait du bien et du mal, c'est que bien et mal soient monolithiques ; que « le » Bien soit entièrement « Nous » et « le » Mal, totalement « Eux ».

Cette morale ne se décrète pas, encore moins ne s'impose. Elle ne peut que résulter de la construction – par des pratiques qui mettent en œuvre et travaillent ses valeurs – de « savoirs profonds ». « Profonds », en tant qu'au-delà des « savoirs savants » ; en tant qu'ils ne sont construits qu'à force de convergence d'éclairages apportés par des travaux dans des champs différents<sup>11</sup> ; en tant qu'ils ont une valeur « prospective ». Exemple d'un tel « savoir profond », dans le prolongement de ce qui vient d'être dit, celui concernant la relation (« Eux »/« Nous ») : il permet de comprendre que lors d'un génocide, le génocidaire est mû par la peur de l'Autre à exterminer, parce qu'il n'y a pas de génocide tant que « Eux » ne sont pas ressentis comme une menace

vitale pour « Nous » ; qu'il n'y a de génocide sans projet de société parfaite, où l'élimination n'est pas œuvre de destruction mais de création ; que la dés-humanisation de l'Autre est un préalable au passage à l'acte ; mais encore, qu'une pratique aussi apparemment anodine que le jardinage a à faire avec le génocide s'il forme à concevoir l'espace (du jardin) comme un objet à dessiner, à cultiver et à *débarrasser de ses mauvaises herbes*... [c'est moi qui souligne].

Ce sont ces « savoirs profonds », qui, de mon point de vue, sont véritablement civiques s'ils permettent la construction d'un savoir-pouvoir être ensemble. Il n'y a pas de « culture de paix » si on ne les identifie pas, si on passe à côté d'eux : combien repèrent que se construisent en continu, et où, dans notre société, les « *qualités peu reluisantes* » (par exemple en clivant entre « identité nationale » et « immigration », mais pas seulement), les conditions d'un génocide, si des « *circonstances inattendues et extraordinaires* » venaient à se présenter ?

Il me semble que nous sommes là au cœur du projet fondateur de l'éducation nouvelle, et de ses pratiques au GFEN.

Non, la morale ne nous fait pas peur. ■

8 Il y aurait sans doute à distinguer entre morale d'humanisation / humanisation et morale de soumission, d'acceptation passive de l'aliénation. De ce point de vue, le rôle des morales dans l'histoire des sociétés, a une histoire.

9 H. Arendt considérait la capacité à se mettre à la place de l'autre comme la base du jugement pour distinguer le bien du mal et prendre ses responsabilités. Citée par J. Hubrecht, A. Mugiraneza. Op. cit., p. 140.

10 En écho à l'opposition entre Barrès (le nationalisme c'est l'acceptation d'un déterminisme) et Renan (une nation est une grande solidarité).

11 Ce que je ne parviens pas à faire au collège.



Jean-Baptiste Greuze (1725-1805), Le fils puni